



ECURAT (17)

Championnat Régional Nouvelle-Aquitaine ACCESS

Dimanche 17 Mai 2026

GUIDE TECHNIQUE & REGLEMENT

Crédit Mutuel
OCEAN
cean.fr

Groupama

la
Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT

Ecurat

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
NOUVELLE-AQUITAINE

les Mousquetaires

D.S
Souchon
photo | vidéo



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



SKODA

Détails d'organisation

Dimanche 17 Mai 2026 - Route des Barres - 17810 Ecurat

Retrait des dossards Salle des Fêtes
1 rue du Bas Bourg – 17810 ECURAT

Access 3 et 4 : **à partir de 12h00**
Access 1 et 2 : **à partir de 14h00**

Départ Route des Barres – 17810 ECURAT

Access 3 : **13h00**
Access 4 : **13h03**

Access 1 : **15h15**
Access 2 : **15h18**

Parking coureurs Suivre les flèches

**Attention : les parkings et la salle des fêtes (dossards) se trouvent à l'intérieur de la boucle.
Soyez prudents et respectez les consignes des signaleurs.**

Fléchage du parcours Flèches aériennes « BSCO » aux changements de direction sur le parcours

Sécurité Ambulance ETOILE

Assistance technique 2 voitures dépannage neutre

Numéros utiles

Hôpital le plus proche Centre hospitalier de SAINTES **05 46 92 76 76**

Direction de l'épreuve Francis PATRY **06 03 56 32 50**

Sécurité Jean-Michel SALLAUD **06 31 49 64 48**

Secrétariat Sylvette PATRY **06 34 50 13 70**

Geneviève DEVEEN **07 85 86 82 85**

Règlement

Article 1 - Organisation

Le **Championnat Régional de Cyclisme ACCESS 1, 2, 3 et 4** est organisé par le club **Bordeaux Saintes Cycliste Organisations** (BSCO) représenté par son Président, Monsieur Francis PATRY, avec le soutien du **Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Cyclisme** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. L'épreuve se déroulera à Ecurat (17) le dimanche 17 mai 2026.

Article 2 - Type d'épreuve

L'épreuve est ouverte aux coureurs hommes de Nouvelle-Aquitaine des catégories Access 1, Access 2, Access 3 et Access 4. Elle est inscrite au calendrier FFC, classe 1/27. L'épreuve se dispute individuellement.

Le montant de l'engagement est de 10€ et l'inscription se fait par le club d'appartenance via son espace club. Les engagements seront clos le jeudi 14 mai 2026 à 20h00.

Article 3 - Type d'épreuve

Course en circuit de 8,300 km selon la catégorie (voir tableau ci-dessous) :

Catégorie	Nb tours	Distance totale
Access 4	7	58,100 km
Access 3	8	66,400 km
Access 2	9	74,700 km
Access 1	10	83,000 km

Article 4 - Permanence

La permanence de départ (distribution des dossards) se tiendra le dimanche 17 mai 2026, dans la salle des Fêtes, 1 rue du Bas Bourg à 17810 Ecurat de 12h00 à 15h00.

Les dossards devront être restitués dans l'état d'origine à la permanence de départ ou au pied du podium d'arrivée.

Article 5 - Dépannage

Le dépannage neutre est assuré par un véhicule du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine sur chaque épreuve.

Article 6 - Classements

L'unique classement sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

Prix en nature pour les 3 premiers de chaque catégorie.

Article 7 - Protocole

Les trois premiers de chaque catégorie doivent se présenter au protocole.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 15 minutes après leur arrivée en tenue de cycliste (cuissard et maillot).

Récompenses Club

Les 3 premiers de chaque catégorie.

Récompenses Championnat Régional

Les 3 premiers de chaque catégorie :

1^{er} : maillot Champion Régional + médaille d'or

2^{ème} : médaille d'argent

3^{ème} : médaille de bronze

Article 8 - Pénalités

Le barème de pénalités de la F.F.C. est le seul applicable.

Article 9 – Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage se situera Salle des Fêtes – 1 rue du Bas Bourg – 17810 Ecurat.

Article 10

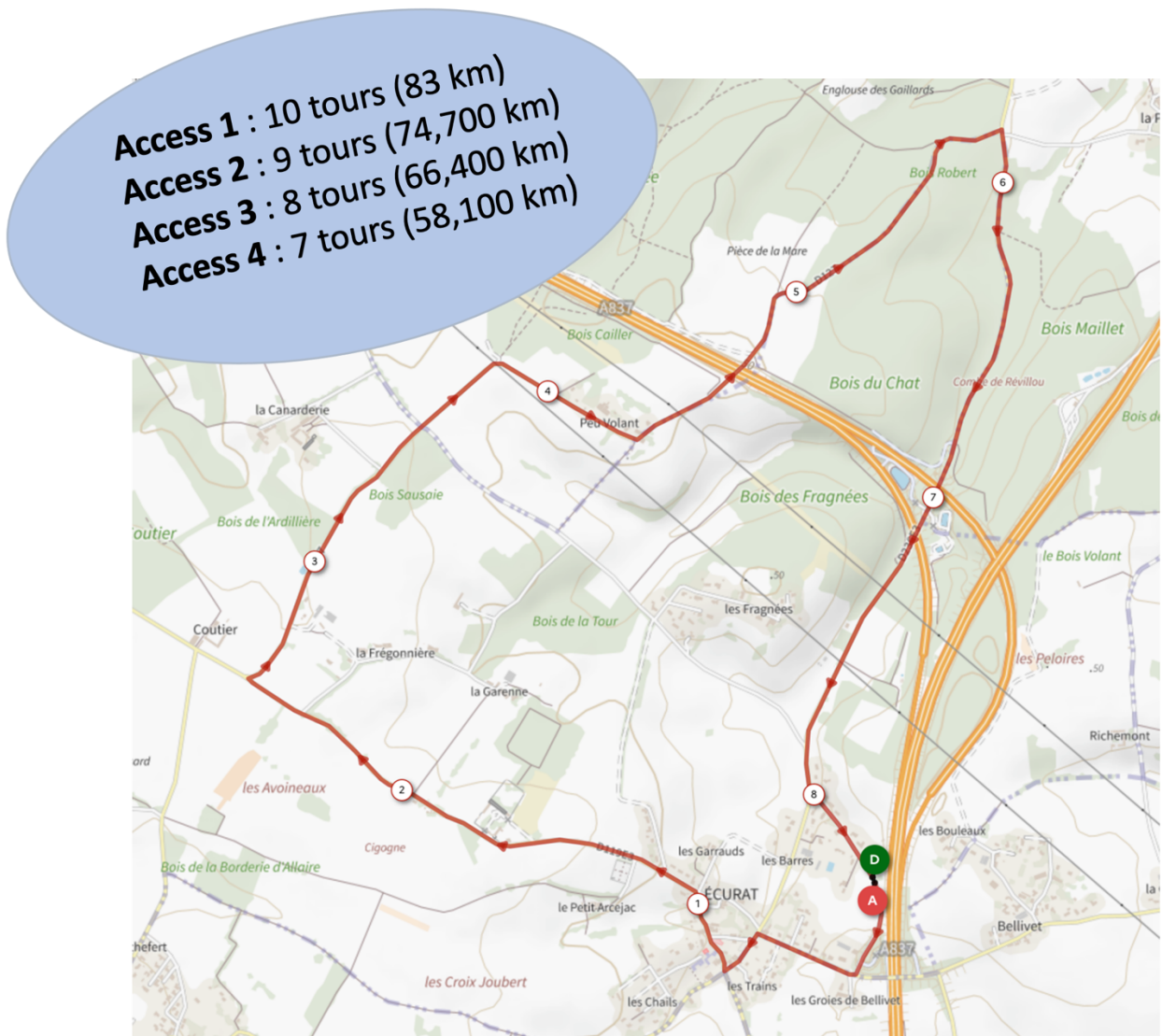
Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le collège des arbitres en relation avec l'organisateur.

ORGANISATION

Président	Francis PATRY
Responsable du protocole	Bernard COUPRIE
Accueil - secrétariat	Sylvette PATRY - Geneviève DEVEEN
Responsable du parcours	Michel JOURDAIN
Responsable de la sécurité	Jean-Michel SALLAUD
Ouverture de course	Michel JOURDAIN / Lionel PATRY
Directeur de course	Francis PATRY
Président Jury	Sophie LAVAUD
Arbitre titulaire	Martine RICHARD
Arbitre titulaire	Delphine ROMASKA
Arbitre titulaire	Laurence BONNIN
Animateur officiel	Alain LAGARDE

Parcours

Distance parcourue	Reste à parcourir	Itinéraire		D I R E C T I O N	Routes à prendre	horaires de passage ACCESS 3-4	horaires de passage ACCESS 1-2
0,000	8,300	Départ route des BARRES		↑		13:00	15:15
0,350	7,950	Carrefour rte des Barres / D236 (rte de Saint-Thomas)		↙	D236	13:00	15:15
0,650	7,650	Carrefour D236 / rue du Bas Bourg		↙		13:01	15:16
0,800	7,500	Carrefour rue du Bas Bourg / D119E3 (rue du Centre)		↙	D119E3	13:01	15:16
1,100	7,200	Carrefour rue du Centre / D119E3 (rte de Plassay)		↙	D119E3	13:01	15:16
2,600	5,700	Carrefour D119E3 (rte de Plassay) / D127		↙	D127	13:04	15:19
2,600	5,700	Carrefour D127 / D236E3		↙	D236E3	13:04	15:19
8,000	0,300	Carrefour D236E3 / rue des Barrés		↙	D119E3	13:13	15:28
8,300	0,000	passage sur la LIGNE				13:14	15:29



La trace GPX est disponible sur le site web du BSCO : bordeaux-saintes.fr

L'équipe dirigeante

Président d'honneur	Philippe BLANCHARD
Président	Francis PATRY
Vice-Président	Bernard COUPRIE
Trésorier	Michel JOURDAIN
Trésorier Adjoint	Jean-Michel SALLAUD
Secrétaire	Sylvette PATRY
Secrétaire Adjoint	Fabrice PIAUD

Bordeaux Saintes Cycliste Organisation

1, Impasse du Vélodrome 17100 SAINTES

Tél : 05 46 74 00 85

E-mail : bordeaux-saintes@wanadoo.fr

Site Internet : www.bordeaux-saintes.fr

Tous les membres de l'Association sont bénévoles et œuvrent toute l'année pour la réussite de ces manifestations.

Un groupe dynamique, volontaire et déterminé.

Vous pouvez les contacter pour obtenir tout renseignement complémentaire sur l'organisation.

Pascal BEAU – Catherine CHAGNAUD – Joël CHAGNAUD – Nathalie COMTE
Jean-Michel DAUNAS – François DEBAST – Geneviève DEVEEN
Jean-Claude DRAHONNET – Philippe GIRARD – Alain LAGARDE
Alain METEREAU – Lionel PATRY – Jean-Marie ROUX